

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 1 de 16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Désinfectant pour les mains

Utilisations déconseillées

Toute utilisation non conforme.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	WEPA Professional GmbH	
Rue:	Rönkhauser Str. 26	
Lieu:	D-59757 Arnsberg	
Téléphone:	+4929323070	Téléfax: +49-2932-307-8040
E-mail:	wepro@wepa.de	
Interlocuteur:	Matthias Post	Téléphone: +4929323070
E-mail:	satino@wepa.eu	
Internet:	www.wepa-professional.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: N°ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention	Danger
---------	--------

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 2 de 16

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Les substances contenues dans le mélange (>0,1%) ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ce produit ne contient aucune substance (> 0,1%) ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères. Ce produit ne contient aucune substance (> 0,1 %) ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			50 - 100 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2; H225			
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			2,5 - 10 %
	200-746-9	603-003-00-0	01-2119486761-29	
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64-17-5	200-578-6	éthanol; alcool éthylique	50 - 100 %
	par inhalation: CL50 = 124,7 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg		
71-23-8	200-746-9	propane-1-ol; n-propanol	2,5 - 10 %
	par inhalation: CL50 = > 33,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 8000 mg/kg		

Information supplémentaire

Le produit ne contient pas de substances répertoriées SVHC >0,1% conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 § 59 (REACH).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Enlever les vêtements souillés, imprégnés

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 3 de 16

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Demander l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir les rubriques 2 et 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. Mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée.
En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Jet d'eau en aspersion. Mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Retour de flamme sur longue distance possible.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récepteurs. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les non-secouristes

Eloigner toute source d'ignition. Ventiler la zone concernée.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Utiliser un équipement de protection individuel. (cf. rubrique 8)

Pour les secouristes

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses. Eviter une expansion en

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 4 de 16

surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Ventiler la zone concernée.

Traiter le matériau recueilli conformément à la rubrique Elimination.

Pour le nettoyage

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel. (Voir rubrique 8.)

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever les vêtements contaminés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Information supplémentaire

Mesures générales de protection et d'hygiène: cf. rubrique 8

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger des radiations solaires directes.

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air.

Matériau approprié pour Récipient: Acier inoxydable. (1.4301 (V2), 1.4401 (V4)); fer. Plastiques résistants aux solvants.

Matériau déconseillé pour Récipient: Aluminium. Caoutchouc. diverses matières plastiques.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Gaz. Matières explosives. Solides inflammables. Solides auto-inflammables. Matières ou mélanges auto-échauffants. Matières ou mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables. Liquides oxydants. Solides comburants (oxydants). Nitrate d'ammonium. Matières et mélanges auto-réactifs. Peroxydes organiques. Substances toxiques non combustibles. substances radioactives. Matières infectieuses.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 5 - 25°C

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Effet du froid.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 1.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 5 de 16

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
71-23-8	Alcool n-propylique	200	500		VME (8 h)	
56-81-5	Glycérine (aérosols de)	-	10		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DNEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur	
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	1900 mg/m³	
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	343 mg/kg p.c./jour	
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	950 mg/m³	
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	950 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	206 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	114 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	87 mg/kg p.c./jour	
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	268 mg/m³	
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1723 mg/m³	
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	136 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	80 mg/m³	
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1036 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	81 mg/kg p.c./jour	
56-81-5	Glycérol			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	56 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	33 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	229 mg/kg p.c./jour	

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	
Eau douce	0,96 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)	2,75 mg/l	
Eau de mer	0,79 mg/l	
Eau de mer (rejets discontinus)	2,75 mg/l	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 6 de 16

Sédiment d'eau douce	3,6 mg/kg
Sédiment marin	2,9 mg/kg
Intoxication secondaire	0,72 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	580 mg/l
Sol	0,63 mg/kg
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol
Eau douce	6,83 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)	10 mg/l
Eau de mer	0,683 mg/l
Sédiment d'eau douce	27,5 mg/kg
Sédiment marin	2,75 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	96 mg/l
Sol	1,49 mg/kg
56-81-5	Glycérol
Eau douce	0,885 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)	8,85 mg/l
Eau de mer	0,088 mg/l
Sédiment d'eau douce	3,3 mg/kg
Sédiment marin	0,33 mg/kg
Intoxication secondaire	0,141 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1000 mg/l
Sol	0,141 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Assurer une aération suffisante.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. EN ISO 16321-1:2022

Protection des mains

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau :

Porter les gants de protection homologués :

Matériau approprié:

Caoutchouc butyle.

Épaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >=480 min, période de latence: 160 min)

FKM (caoutchouc fluoré).

Épaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >=480 min, période de latence: 160 min)

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 7 de 16

Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm,
temps de résistance à la perforation: ≥ 120 min, période de latence: 40 min)

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive.

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Vêtements de protection. (ignifuges.)

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

Ventilation insuffisante

Dépassement de la valeur limite

Génération/formation d'aérosols

Appareil de protection respiratoire approprié :

appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Type: A

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	alcoolisé
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	2,1 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	15 vol. %
Point d'éclair:	13 °C
Température d'auto-inflammation:	425 °C
Température de décomposition:	négligeable
pH-Valeur (à 20 °C):	5,5
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
La vitesse de dissolution:	négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau:	SECTION 12: Informations écologiques
La stabilité de la dispersion:	négligeable
Pression de vapeur:	59 hPa
(à 20 °C)	
Densité (à 20 °C):	0,89 g/cm ³

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 8 de 16

Densité apparente:	négligeable
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	négligeable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables. Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

Température d'inflammation spontanée

gaz:	non déterminé
------	---------------

Propriétés comburantes

aucune/aucun

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	non déterminé
Teneur en solvant:	Solvants organiques: 67 %
Teneur en corps solides:	non déterminé
Point de sublimation:	négligeable
Point de ramollissement:	négligeable
Point d'écoulement:	négligeable
Viscosité dynamique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

réagit de façon instantanée (explosion) avec: Agents oxydants, fortes. acide nitrique. Peroxyde d'hydrogène.
Réactions exothermiques avec: Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. Agents réducteurs, fortes.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger des radiations solaires directes. Protéger de l'humidité.
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement. Température de stockage conseillée : < 40 °C

10.5. Matières incompatibles

Acide fort. Agents oxydants. Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. Peroxydes. phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NOx). Peroxyde d'hydrogène. Acide nitrique. acide chlorhydrique. Acide sulfurique. Perchlorates.
Oxydes de chrome. Chlorures d'acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 9 de 16

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Adsorption.

L'éthanol a un faible poids moléculaire et est facilement soluble dans l'eau et la graisse. Par conséquent, il peut être facilement absorbé dans l'ensemble du tractus gastro-intestinal, dans les poumons et par la peau. Après ingestion, environ 90 % sont ingérés par voie gastro-intestinale. En cas d'inhalation, cette valeur est de 61 %. En raison de l'évaporation rapide, l'absorption par la peau est très limitée; théoriquement, 21% peuvent être absorbés, mais le taux d'absorption n'est que de 1 à 2% pour la peau découverte.

Traduit avec.

Distribution:

Quelle que soit la voie d'absorption, l'éthanol est distribué dans tout le corps par la circulation sanguine, comme l'eau. Les organes fortement perfusés (cerveau, poumons et foie) passent rapidement à travers. Une répartition égale entre les tissus et le sang est obtenue après environ 1 à 1,5 heure.

Métabolisme:

Avant même l'absorption, une petite partie de l'éthanol est métabolisée enzymatiquement dans l'estomac (alcool déshydrogénase). Après absorption, l'éthanol est de préférence métabolisé dans le foie (92-95 %), en partie dans les reins et les poumons. La métabolisation se fait généralement en trois étapes: 1. oxydation de l'éthanol en acétaldéhyde; 2. oxydation de l'acétaldéhyde en acétate; 3. oxydation de l'acétate en dioxyde de carbone et en eau.

Élimination:

La grande majorité de l'éthanol est éliminée par le métabolisme, tandis que l'excrétion par l'air respirable, l'urine et la sueur est secondaire. L'élimination maximale de l'éthanol est estimée à 127 mg/kgbw/h.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	Dossier REACH	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	124,7	Rat	Dossier REACH	
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol					
	orale	DL50 mg/kg	8000	Rat	Dossier REACH	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	Dossier REACH	OECD 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	> 33,8	Rat	Dossier REACH	OECD 403

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Résultats des tests sur une solution à 20% propane-1-ol; n-propanol selon OECD 437 : Eye Irrit. 2.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 10 de 16

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ethanol (n° CAS: 64-17-5):

mutagénicité in vitro: Aucune indication expérimentale relative à la mutagénité in vitro disponible.

Toxicité pour la reproduction: Temps d'exposition: 18 weeks; Espèce: CD-1 Souris. Méthode: OECD Guideline

416; Résultat: NOAEL = 20700 mg/kg/day. Toxique pour le développement / effets tératogènes: Temps

d'exposition: 19d; Espèce: Sprague-Dawley Rat. Méthode: OECD Guideline 414; Résultat: NOAEL = 16000

ppm (maternal toxicity), Résultat: NOAEL >= 20000 ppm (teratogenicity); bibliographie: Dossier REACH

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ethanol (n° CAS: 64-17-5):

Toxicité orale subchronique: Temps d'exposition: 90d; Espèce: Sprague-Dawley Rat. Méthode: OECD

Guideline 408; Résultat: NOAEL = 1280 mg/kg; bibliographie: Dossier REACH

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance (> 0,1%) ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ethanol (n° CAS: 64-17-5):

Toxicité végétale aiguë: EC50 (6d) = 11800 mg/l (Allium cepa, non-guideline study)

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	14200	96 h	Pimephales promelas	Dossier REACH
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	275 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris	Dossier REACH
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	5012	48 h	Ceriodaphnia dubia	Dossier REACH
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	(9,6)	9 d	Daphnia magna	Dossier REACH
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol					

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 11 de 16

	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	4555	96 h	Pimephales promelas	Dossier REACH	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	9170		Pseudokirchnerella subcapitata (48h)	Dossier REACH	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1000	48 h	Gammarus pulex	Dossier REACH	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	>100	21 d	Daphnia magna	Dossier REACH	

12.2. Persistance et dégradabilité

Ethanol (n° CAS: 64-17-5):

Demande chimique en oxygène (DCO): CSB = 1900 mg/g

Demande biochimique en oxygène (DBO): BSB5 = 1000 mg/g

Décomposition abiotique : dans eau: Hydrolyse t 1/2 (20°C, pH 7) = > 1 - < 36 a.

Décomposition abiotique : dans Air t 1/2 (Air.) = 38 d; 1/2 (Air. 100 ppm NO2) = 11,5 h

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			
	other guideline :	84%	20	Dossier REACH
	Biodégradable.			
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol			
	-	75%	20	Dossier REACH
	Biodégradable.			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	-0,31
71-23-8	propane-1-ol; n-propanol	0,2

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La conclusion précédente s'applique aux substances contenues dans le produit à partir de 0,1 %.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

La conclusion précédente s'applique aux substances contenues dans le produit à partir de 0,1 %.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 12 de 16

le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive européenne EWC (european waste catalogue).

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

Code d'élimination des déchets - Produit

070604 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

070604 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ALCOOLS, N.S.A. (éthanol; alcool éthylique, propane-1-ol; n-propanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

274 601 640D

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

33

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ALCOOLS, N.S.A. (éthanol; alcool éthylique, propane-1-ol; n-propanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 13 de 16



Code de classement: F1
 Dispositions spéciales: 274 601 640D
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ALCOHOLS, N.O.S. (ethanol; ethyl alcohol, propan-1-ol; n-propanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Marine polluant: NO
 Dispositions spéciales: 274
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Quantité exceptée: E2
 EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ALCOHOLS, N.O.S. (ethanol; ethyl alcohol, propan-1-ol; n-propanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3 A180
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
 Passager LQ: Y341
 Quantité exceptée: E2
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir la rubrique 6 - 8

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 14 de 16

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: non déterminé

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: non déterminé

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

REACH 1907/2006 annexe XVII No (mélange): 3, 40

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

éthanol; alcool éthylique

propane-1-ol; n-propanol

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Rev. 1,0; Première publication: 15.07.2024

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 15 de 16

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables
 Eye Dam: Lésions oculaires graves
 Eye Irrit: Irritation oculaire
 STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 CAS: Chemical Abstracts Service
 CLP: Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures
 DNEL: Derived No Effect Level
 d: day(s)
 EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 ECHA: European Chemicals Agency
 EWC: European Waste Catalogue
 IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
 h: hour
 LOAEL: Lowest observed adverse effect level
 LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 NOAEL: No observed adverse effect level
 NOAEC: No observed adverse effect concentration
 NLP: No-Longer Polymers
 N/A: not applicable
 OECD/OCDE : Organisation for Economic Co-operation and Development/Organisation de coopération et de développement économiques
 PNEC: predicted no effect concentration
 PBT: Persistent bioaccumulative toxic
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 REACH: Registration, Evaluation, Authorisation of Chemicals
 SVHC: substance of very high concern
 TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
 NU : Nations Unies
 VOC: Volatile Organic Compounds

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Satino Hand Sanitizer liquid 6x 1,000ml

Date de révision: 15.07.2024

Code du produit: 333368

Page 16 de 16

manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)